

MUNYANDAMUTSA Jean Paul
C/O MIJESCAFOP
B.P. 1044 - KIGALI

Livingstone
Ukore research
yuko bizenda
maze tuzabuzeze
Kuri Commission
mus,
10/7/97

Kigali, le 30/06/97

A Monsieur le Président du Comité Technique
de la Commission Interministérielle Chargée du
Programme de Formation et de la Réintégration
des Rwandais Nouvellement Rapatriés
KIGALI

Objet :
Demande d'indemnisation

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de recourir à votre autorité par la
présente pour vous exposer le cas d'un accident de travail que j'ai subi en date du 15 juin 1997
lors de la fermeture officielle des camps de solidarité, phase I.

En effet, Monsieur le Président, suite à cet accident,
j'ai subi une fracture fermée mais complète du cubitus doublée d'une luxation du poignet droit.
L'immobilisation du membre blessé a occasionné une incapacité partielle qui a fait que je ne
parviens plus à satisfaire mes besoins de la vie quotidienne.

Ceci étant, Monsieur le Président, je souhaite que
l'organisateur de l'événement sportif au cours duquel j'ai été blessé puisse considérer mon cas
avec perspicacité pour une indemnisation éventuelle tout en tenant compte des moyens dont
dispose encore notre programme de phase I.

Espérant une suite favorable à ma demande, je vous
prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

MUNYANDAMUTSA Jean Paul

C.P.I.:
Monsieur le Président de la Commission
et Ministre de la Jeunesse, des Sports,
de la Culture et de la Formation
Professionnelle
KIGALI

